

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

1312
Kigali, le

Nº / 15.08.01

Monsieur le Président du
Club JUNIOR
K I G A L I

Objet: Utilisation du Stade
de Nyamirambo le 09
mars 1986 de 9h00 à
11h00.

Monsieur le Président,

Référence faite à votre lettre du 03 mars 1986 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'autorisation sollicitée vous est accordée moyennant le paiement d'un montant de 3.000 FRW pour la préparation du terrain.

Le versement de cette somme peut s'effectuer soit auprès de Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe soit auprès de la Caisse d'Epargne du Rwanda sur le compte n° 14062/0210 intitulé "Location du Stade de Nyamirambo".

Pour le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif en congé
Le Secrétaire Général
MUGEMA Romuald.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le
Nº /15.08.01

Monsieur le Président du
Club JUNIOR
K I G A L I

Objet: Utilisation du Stade
de Nyamirambo le 09
mars 1986 de 9h00 à
11h00.

Monsieur le Président,

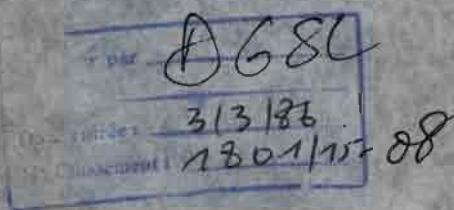
Référence faite à votre lettre du 03 mars 1986 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'autorisation sollicitée vous est accordée moyennant le paiement d'un montant de 3.000 FRW pour la préparation du terrain.

Le versement de cette somme peut s'effectuer soit auprès de Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène, Chef de Bureau Sports d'Equipe soit auprès de la Caisse d'Epargne du Rwanda sur le compte n° 14062/0210 intitulé "Location du Stade de Nyamirambo".

Pour le Ministre de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif en congé
Le Secrétaire Général
MUGEMA Romuald.-

JUNIOR CLUB
C/o MUGANGA Juvénal
B.P. 1033 KIGALI.-

Kigali, le 3 mars 1986



Acord

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
B.P. 1044 KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

JUNIOR CLUB fête ce 9 mars 1986 son 10 ème anniversaire de puis sa création. Pour rendre cette journée agréable, nous avons jugé bon de faire une manifestation sportive par une rencontre avec une équipe de notre taille et de notre "âge".

C'est pour ce faire que nous avons l'honneur de vous demander de mettre à notre disposition le terrain du Stade Régional de Nyamirambo de 9 heures à 12 heures en ce jour, ceci pour nous permettre d'y accueillir le Cercle Sportif de Kigali qui a accepté volontiers de nous rencontrer.

Comptant sur votre compréhension habituelle, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Pour JUNIOR CLUB
MUGEMANGANGO Jean Baptiste
1er Vice Président

S. J.